

ASSEMBLÉE NATIONALE

26 novembre 2018

PRISE EN CHARGE CANCERS PÉDIATRIQUES - (N° 1416)

Commission	
Gouvernement	

Retiré

AMENDEMENT

N ° 24

présenté par

Mme Dubié, M. Acquaviva, M. Brial, M. Castellani, M. Colombani, M. Falorni, M. Favennec
Becot, M. Molac, M. Pancher, Mme Pinel et M. Philippe Vigier

TITRE

Substituer aux mots :

« cancers pédiatriques »

les mots :

« enfants atteints de cancer ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à modifier le titre pour une meilleure compréhension du contenu de la proposition de loi.